

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISSANT LE JEUDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO - FRANCE - ALGERIE - TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

**DIRECTION et REDACTION :**  
au Ministère d'Etat**ADMINISTRATION :**

à l'Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation.

**INSERTIONS :**

Annonces : 3 francs la ligne.

Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

**SOMMAIRE.****MAISON SOUVERAINE :**

Sérénade offerte à S. A. S. le Prince Souverain.  
Matinée enfantine au Palais.

**CONFÉRENCES ET CONGRÈS :**

Procès-verbal de la session ordinaire du Comité Permanent de l'Office International d'Hygiène Publique (suite et fin).

**AVIS ET COMMUNIQUÉS :**

Liste Electorale.

**ÉCHOS ET NOUVELLES :**

Société de Conférences. — L'Humanisme au XX<sup>e</sup> siècle, par M. Lalou. — L'entrée de la Femme et de l'Amour dans le roman français, par M. Cohen.

**LA VIE ARTISTIQUE :**

Théâtre de Monte-Carlo. — Le Mariage Secret. Dans les Concerts.

**MAISON SOUVERAINE**

Les Sociétés Musicales de la Principauté ont, selon la tradition, donné, mercredi soir, 30 décembre, une sérénade sur la Place du Palais, en l'honneur de S. A. S. le Prince Souverain.

Son Altesse Sérénissime, entourée des Membres de Sa Maison, a écouté le Concert d'une fenêtre du Salon des Glaces.

La Musique Municipale, la Philharmonique, la Chorale l'Avenir, la Palladienne se sont fait successivement entendre.

Au cours de cette audition a été exécutée pour la première fois une marche militaire intitulée *Croix de Guerre*, composée par M. J. Gautier, Chef de la Musique Municipale, et offerte en respectueux hommage à S. A. S. le Prince Louis II, sous une couverture artistique due à M. Etienne Clérissi.

Le Concert s'est terminé par l'exécution de l'*Hymne Monégasque* écouté tête nue et vigoureusement applaudi.

Pendant que la Place du Palais s'illuminait de feux de bengale aux couleurs rouge et blanche, S. A. S. le Prince a reçu les Présidents et Chefs des différentes Sociétés et a daigné les féliciter et les remercier.

LL. AA. SS. la Princesse Antoinette et le Prince Rainier ont convié, lundi dernier, les enfants des Orphelinats et des Écoles Primaires à une Matinée Récréative organisée, à l'occasion de la Nouvelle Année, dans les Jardins du Palais.

Sept cents enfants, sous la conduite de leurs maîtres et maîtresses, ont assisté à une représentation de Guignol présidée par LL. AA. SS. la Princesse Antoinette et le Prince Rainier dont l'arrivée a été saluée par les applaudissements des jeunes assistants.

S. A. S. le Prince Souverain a daigné faire une apparition au cours de la Matinée; prenant un visible plaisir aux manifestations de joie des enfants.

Après la représentation de Guignol, les jeunes hôtes du Palais ont été conduits au buffet dressé à leur intention et où des boissons chaudes et des friandises leur ont été distribuées.

Les jeunes Princes ont, en outre, remis des jouets.

La Société des "Bigophones" égaya cette réunion d'un concert approprié à l'âge de son auditoire.

M. le Chef d'Escadrons Bernard, Commandant du Palais; M. Alexandre Noghès, Trésorier Général des Finances, et M. Scotto, Secrétaire du Comité des Traditions Locales, étaient chargés de l'organisation de cette charmante fête.

**CONFÉRENCES ET CONGRÈS****Comité Permanent de l'Office International d'Hygiène Publique****Session Ordinaire d'Octobre 1931**

(Suite et fin)

Mais, quelle que soit l'efficacité de la vaccination antipesteuse, il ne peut être question de l'inscrire parmi les mesures de quarantaine, puisqu'elle laisserait subsister le risque de propagation de la peste par ses vecteurs habituels, les puces et les rats.

Au sujet de la peste, des précisions ont été données au Comité sur les procédés d'identification du bacille pesteux chez les rats; une bonne méthode est l'ensemencement en bouillon-foie de la moelle d'un os long, et la mise en évidence dans la culture des nitriles, à l'aide de la réaction de Griess.

La dératisation des navires est pratiquée avec succès à Hambourg au moyen du mélange gazeux, contenant environ 6 p. 100 d'oxyde de carbone, que l'on obtient par la combustion incomplète du coke ou du charbon de bois dans un « générateur » (procédé Nocht-Giems). Les rats sont tués en 30 secondes, même au fond des cales, et le procédé peut être appliqué aux navires chargés de grain. On lui reproche de ne pas tuer les puces; à Hambourg, on impose, au personnel occupé sur les navires suspects, des mesures individuelles de protection contre les puces: il n'a jamais été constaté de peste humaine dans le port. Le danger d'intoxication existe pour les personnes éventuellement restées à bord, comme dans le cas de l'acide cyanhydrique. En Italie, après quelques années d'expérience, on dératisait les navires, suivant les conditions, à l'acide cyanhydrique ou à l'acide sulfureux (de 1928 à 1930. 3.065 navires à HCN, 2.627 à SO<sub>2</sub>). HCN est préféré pour les navires à passagers, plus susceptibles d'être endommagés par les vapeurs sulfureuses et sulfuriques, SO<sub>2</sub> pour les cargos et, surtout, pour les navires chargés. La température et le mouvement de l'air jouent un rôle important avec les deux procédés. Le risque de répartition inégale du gaz, à cause des déplacements de l'air provoqués par les différences de température (soleil, chaufferie) et par

la disposition intérieure des cloisons et des portes de communication, affecte spécialement l'acide cyanhydrique, comme l'ont montré des estimations quantitatives dans les diverses parties des navires. La pratique des Pays-Bas se rapproche beaucoup de celle de l'Italie. En Australie, l'emploi, soigneusement étudié, du soufre et des pièges, a donné sur les caboteurs des résultats excellents, contrôlés par le petit nombre de rats trouvés après les fumigations périodiques.

Une assez grave épidémie de choléra sévit en Irak depuis le début du mois d'août: 1.768 cas au 26 septembre, dont 960 à Bassorah. Elle s'était étendue à cette date aux provinces voisines de Bassorah, Amara, Muntafik et Diwaniyeh, mais ne menaçait pas Bagdad. Elle avait débuté brusquement à Bassorah, 8 jours après l'hospitalisation de 3 coolies persans embarqués à Bouchir, et tombés malades sur le navire dans le port de Bassorah; il n'y avait cependant aucun cas de choléra à Bouchir. Des mesures très énergiques ont été prises, telles que la vaccination de toutes les personnes à bord des navires entrant dans le port, avec quarantaine de 5 jours avant le débarquement, la vaccination de toutes les personnes sortant de Bassorah, l'installation de postes de contrôle et de vaccination sur toutes les voies ferrées, fluviales et routières, etc. Le chiffre des vaccinations atteignait 320.000 au 31 août.

La létalité élevée de cette épidémie (60 p. 100) contraste avec celle des cas, peu nombreux, de choléra survenus pendant l'été à Shanghai (8,5 p. 100 jusqu'à mi-septembre, 16,8 p. 100 de mi-septembre à mi-octobre). Une campagne active de vaccinations (600.000 environ à fin août) a été menée à Shanghai depuis le printemps, dans la ville et aux points d'arrivée de localités peu éloignées, où existaient de petits foyers de choléra.

Dans l'Inde Britannique, une comparaison a été faite entre deux régions (560.000 et 700.000 habitants respectivement), qui semblaient réunir des conditions tout à fait semblables au point de vue de l'incidence du choléra. Dans l'une, on a fait distribuer en 1930 et 1931, par les chefs de village, du bactériophage à toute la population, dès l'apparition des premières diarrhées. Il n'y a pas eu de choléra dans cette région, tandis que la maladie se présentait dans l'autre avec sa fréquence habituelle. Toutefois, l'incidence du choléra est sujette à des variations telles, que de nouveaux essais sont nécessaires, avant que l'on puisse définitivement conclure. Si les résultats se confirmaient, peut-être y aurait-il lieu de substituer la distribution de bactériophage à la vaccination, chez les pèlerins quittant une région endémique ou un port infecté, ou faisant route au retour vers l'Europe.

Les études poursuivies à Tor sur les vibrions agglutinables isolés chez des porteurs sains tendent à établir une distinction entre les vibrions trouvés en pleine épidémie et ceux qui sont découverts en dehors de foyers de choléra. Les premiers seraient agglutinables et virulents; ils auraient des propriétés remarquablement stables et notamment seraient agglutinés par les sérums anticholériques classiques. Les seconds seraient au contraire en état de mutation, perdant successivement la virulence, puis l'agglutinabilité, et donneraient lieu aux divergences dans les examens sérologiques, telles que celles qui se sont produites en 1930. Ce processus de mutation pourrait, du reste, être réversible. Quant à la propriété d'hémolyser les globules de chèvre, de mouton, de veau et d'homme, elle n'appartient, selon certains auteurs, qu'aux vibrions non cholérigènes. Mais elle a été constatée par d'autres chez des vibrions cholériques authentiques et ne pourrait donc pas servir de critérium.

Quelques cas de fièvre jaune, au total 57 pour les 9 premiers mois de 1931, ont été constatés dans

19 localités disséminées dans divers pays de l'Afrique Occidentale : Sénégal, Soudan, Côte d'Ivoire, Côte de l'Or, Nigeria, Togo, Haute-Volta. La maladie, d'après des enquêtes sur place, existe à Monrovia (Libéria). Dans l'Amérique du Sud, environ 50 cas ont été découverts, dont 4 en Colombie, et les autres dans 13 localités appartenant à 4 États du Brésil. Les recherches, organisées à la demande de l'Office et avec la collaboration de la Fondation Rockefeller pour délimiter les zones d'endémicité, sont en voie d'exécution ou ont été commencées, selon les régions.

Lorsque le Comité de l'Office préparait le projet de réglementation de la navigation aérienne, on a dû se demander si les moustiques, en particulier l'*Aedes aegypti*, pouvaient être transportés par les avions. Des observations et des expériences ont été faites et continuent au Congo Belge, sur les lignes de Léopoldville à Boma, à Elisabethville, à Coquilhatville et Stanleyville. On n'a trouvé de moustiques, à l'arrivée de l'avion, que 4 fois. Des moustiques ont été transportés dans des caissettes ; ils étaient vivants quand l'avion n'avait pas dépassé 1.000 mètres, et morts quand il s'était élevé à 1.700-2.000 mètres. Mais ces expériences doivent être reprises avec plus de précautions. Des anophèles sont envoyés régulièrement en Angleterre de l'Italie, de l'Afrique, de l'Amérique ; 30 p. 100 arrivent vivants, à conditions que les cages soient bien protégées et pourvues de la nourriture appropriée (raisins).

Une épidémie d'ictère hémorragique (117 cas ictériques, plus des cas sans ictère) a éclaté en août à Lisbonne. L'infection provenait d'une fontaine. La maladie était caractérisée au début par la fièvre, avec courbature, algies dans les membres et le dos, vomissements bilieux ; rémission vers le 4<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> jour, parfois assez longue, puis ictère intense, jaunissement, gingivales, nasales, hématoméses, malena, pétéchies viscérales, otorragies, suffusions sanguines. Létalité 26 p. 100. Les malades étaient tous du sexe masculin. Le spirochète d'Inada n'a pu être décelé ni dans le sang, ni dans les urines ; les examens sérologiques sont encore en cours. S'agit-il bien d'une spirochétose ictéro-hémorragique, avec ce trait particulier que l'infection se serait produite par voie digestive ? Une épidémie d'ictère, sans spirochètes, vient aussi d'être décrite en Afrique Occidentale (328 cas indigènes).

A la même époque, une épidémie s'est produite à Ermoupolis, dans l'île de Syra (Grèce) : 33 cas, 4 décès. La maladie débutait par une fièvre élevée, avec frisson, malaise, arthralgies, myalgies, ostéalgies, céphalée, souvent vomissements ne contenant pas de sang. Vers le 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> jour, ictère chez la plupart des malades. Le plus souvent, vers la même époque, éruption polymorphe, souvent scarlatiniforme. Rémission fréquente après le 3<sup>e</sup> jour, suivie rapidement d'une aggravation et d'une nouvelle poussée fébrile. Pas de phénomènes hémorragiques, sauf quelquefois des épistaxis. Le caractère clinique, les recherches biologiques et anatomo-pathologiques (1 cas) ont fait admettre le diagnostic de dengue, qui n'est peut-être pas définitif. Après les violentes épidémies de dengue de 1927 et 1928, 127 cas avaient été déclarés en Grèce en 1929 et 3 seulement en 1930.

La fièvre exanthématique est apparue pour la première fois sous forme épidémique en Roumanie ; 31 cas ont été constatés en août 1931 à Constantza. On a noté au début la fièvre et les algies, la tache noire, parfois multiple, aux points d'inoculation, souvent un ganglion douloureux ; puis l'éruption d'abord maculeuse, ensuite papuleuse, atteignant toujours la face. La réaction de Weil-Felix, pratiquée avec 3 souches différentes de *Proteus*, était négative, sauf dans 2 cas. L'affection se distinguait encore nettement du typhus par l'absence de phénomènes cérébraux (stupeur, délire) et par l'aspect du liquide céphalo-rachidien, qui est très caractéristique dans le typhus (grands mononucléaires à cytoplasma métachromatiquement basophile). Des chiens porteurs de tiques se trouvaient dans presque toutes les maisons de malades. Des tiques broyées, inoculées à des paralytiques généraux, ont provoqué la maladie. Le sang de ces malades était virulent, dans les 2 premiers jours de fièvre seulement, pour l'homme, le singe, mais pas pour le cobaye.

A Athènes, la fièvre exanthématique a été appliquée à la pyrétothérapie ; 500 malades mentaux ont été soumis à ce traitement, qui amène une diminution marquée de l'excitation psychique.

Depuis l'été 1931, la variole mineure, qui sévissait depuis des années en Grande-Bretagne et aux États-Unis, a présenté une brusque et considérable diminution. Ces épidémies vont-elles s'éteindre, comme celle de la Suisse s'est éteinte vers 1925, au bout de 5 années ?

Une mise au point des notions actuelles sur l'encéphalite post-vaccinale a été présentée au Comité,

au nom de la Commission de la Variole et de la Vaccination antivariolique. Il est acquis que l'affection est de date récente, qu'elle a une distribution géographique particulière, que le diagnostic est délicat et doit être contrôlé par des experts. Elle peut se présenter après une vaccination qui ne comportait qu'une seule insertion, avec un virus n'ayant jamais passé sur le lapin. Quant à l'agent spécifique, deux opinions continuent à se manifester. Les uns incriminent le virus vaccinal lui-même, et cette hypothèse est fortifiée par les expériences d'Eckstein, qui produit une encéphalite chez le singe en inoculant la lymphé vaccinale directement dans le canal rachidien : la cause occasionnelle de l'encéphalite serait alors une perméabilité anormale des méninges, permettant au virus de pénétrer dans le milieu aqueux qui entoure le cerveau. Les autres rapprochent l'encéphalite post-vaccinale des encéphalites post-infectieuses, consécutives à la rougeole, la variole, la varicelle, aux oreillons, à la rubéole, la grippe, et de l'encéphalite disséminée aiguë. Toutes ces affections présentent les mêmes lésions anatomo-pathologiques, la disparition de la myéline (signe de Perdrau). Il est peu vraisemblable que toutes une série de virus différents engendrent un type histologique commun. Existe-t-il dans tous ces cas un virus unique ? On doit reconnaître que l'encéphalite disséminée aiguë est une maladie ancienne, qu'elle a une létalité faible et des séquelles fréquentes ; elle se distingue par ces caractères de l'encéphalite post-vaccinale.

L'encéphalite post-vaccinale devient beaucoup plus rare en Angleterre, où l'on a pourtant signalé quelques cas récents. Dans les Pays-Bas, 5 cas (3 décès) se sont produits dans le premier semestre de 1930, et 1 seul cas du 1<sup>er</sup> juillet 1930 au 30 juin 1931. Dans ces deux pays, il y a eu une grande diminution du nombre des vaccinations chez les enfants à l'âge scolaire. En Allemagne, sur 2.000.000 de vaccinations en 1931, le nombre des cas sera probablement, après contrôle, de 9 (2 décès). Au Danemark, on constate maintenant environ 1 cas par 50.000 à 70.000 vaccinations. 7 cas probables ont été observés en Suède.

Un nouveau programme a été établi par la Commission de la Variole et de la Vaccination antivariolique, en vue de réunir des données précises sur de nombreux points touchant la vaccination et qui paraissent n'avoir été qu'imparfaitement étudiés : quelles sont les réactions normales après la vaccination, l'influence de l'âge, de l'état constitutionnel du sujet, des états morbides antérieurs, de la race, du groupe sanguin, de la longueur et du nombre des incisions, de la virulence de la lymphé ? Comment peut être appréciée l'immunité obtenue ? Quels sont les soins à donner aux enfants vaccinés ? Quel degré de virulence la lymphé doit-elle avoir ? Des instituts vaccinogènes de divers pays seront invités à recueillir et à transmettre des observations au sujet de ceux de ces points sur lesquels ils estimeront pouvoir faire des recherches avec fruit.

La prophylaxie du paludisme voit s'ouvrir de nouvelles perspectives, par suite de la découverte de l'action spécifique de la plasmoquine sur les sporozoïtes, d'une part, et sur les formes sexuées du *Plasmodium vivax*, d'autre part. Les expériences faites en Angleterre à l'occasion de la malarithérapie ont en effet démontré qu'une dose de 2 centigrammes de plasmoquine, administrée tous les jours un peu avant et pendant deux semaines après la piqûre d'anophèles infectés, empêchait l'attaque de se produire. La stérilisation des porteurs de virus pendant la saison froide semble, en outre, devenir possible, par la destruction des gamètes ; on tarirait ainsi les sources du virus avec lequel s'infectent les moustiques. Reste à établir dans quelle mesure la plasmoquine, pour laquelle la tolérance de certains sujets est limitée, peut être prise sans inconvénient d'une manière continue. Les formes sexuées de la fièvre tropicale ne paraissent toutefois pas être aussi sensibles au médicament que celles de la tierce bénigne.

La tuberculose ne diminue pas dans les régions rurales autant que dans les villes, ou même, pour certains pays, y gagne en extension. C'est ainsi qu'en Allemagne la mortalité par tuberculose des paysans propriétaires est supérieure à celle des ouvriers des centres industriels. Des travaux et des statistiques de date récente ont montré qu'actuellement les taux de mortalité par tuberculose étaient plus élevés dans les districts ruraux que dans les villes en Norvège, en Suède, aux États-Unis, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en France pour les groupes d'âge de 20 à 39 ans, au Danemark pour le sexe féminin. En Suisse, il n'y a pas de différence sensible entre les districts ne contenant que des agglomérations inférieures à 10.000 habitants et ceux dans lesquels se trouvent des villes dont la population dépasse ce chiffre : mais le taux s'est abaissé dans les villes de 21,1 par 10.000 habitants pour la période 1911-1929 à 14,5 (différence 6,6) pour la période 1921 à 1930.

tandis que dans les régions rurales il s'abaissait de 19,4 à 14,6 (différence 4,8). Le sexe féminin est, d'autre part, plus frappé que le sexe masculin dans les milieux ruraux en Prusse, en Suède, au Danemark. Cette infériorité du sexe féminin est générale en Grande-Bretagne, pays dans lequel l'incidence de la tuberculose est restée à peu près stationnaire chez les femmes depuis 20 ans, surtout à l'âge de 20 à 25 ans, tandis qu'il se produisait chez les hommes une diminution graduelle.

Dans certains pays, une des causes de l'extension de la tuberculose dans les campagnes est le développement récent des communications. C'est le cas de la Roumanie, où la tuberculose était presque inconnue chez les paysans il y a 20 ou 30 ans, tandis qu'elle y fait actuellement des progrès formidables. Elle est du type qui se rencontre dans les populations nouvellement gagnées par l'infection : évolution rapide, peu de cavernes, formes granuleuses. Le même fait se produit en Ecosse, dans les Highlands, malgré l'existence d'une organisation antituberculeuse aussi complète que dans les autres parties du Royaume-Uni. Mais l'interpénétration des populations urbaines et rurales est au contraire réalisée depuis longtemps dans d'autres pays, comme le Danemark, la Belgique, où la proportion de tuberculeux dans les campagnes, par rapport aux villes, paraît également augmenter ; ou bien les relations entre les deux milieux n'ont pas changé, comme en Pologne.

D'autres causes de la situation défavorable des populations rurales ont été invoquées devant le Comité de l'Office. Les jeunes filles qui s'engagent comme domestiques dans les villes, les jeunes hommes qui vont travailler dans les agglomérations industrielles et qui retournent ensuite à la campagne, fournissent un contingent notable de tuberculeux et rapportent l'infection dans leur lieu d'origine (Norvège, Suisse, France). Les travaux agricoles comportent des fatigues exceptionnelles, notamment par les déplacements qu'ils imposent souvent pour gagner le lieu du travail, par la longueur de la journée de travail. L'exposition au soleil et la déshydratation qui n'est pas compensée pendant le travail par une absorption équivalente d'eau, créeraient des conditions favorables au développement de la tuberculose. Les travaux des champs comportent un véritable traumatisme respiratoire, par les attitudes qu'ils exigent. Les affections des voies respiratoires sont du reste particulièrement fréquentes dans les populations rurales (Pays-Bas, Suisse, France). Les femmes, et aussi les enfants, sont souvent soumis à un véritable surmenage. L'alimentation est actuellement meilleure chez les ouvriers des villes que dans les campagnes. Ainsi, en Belgique, les populations rurales ont mieux supporté la période de guerre ; mais depuis, elles semblent plus sévèrement atteintes que les milieux ouvriers. On peut se demander toutefois si cet accroissement de la maladie n'est pas seulement apparent ; les paysans font davantage appel au médecin et la tuberculose est moins dissimulée.

D'après une comparaison faite à la II<sup>e</sup> Clinique médicale de l'Université de Lwow, sur 1860 ruraux et 1.824 citadins, la tuberculose est en Pologne plus grave chez les premiers ; les lésions sont plus étendues, plus souvent bilatérales, la marche est plus rapide, la tuberculose laryngée est plus fréquente, ainsi que celle de la peau et des muqueuses.

Parmi les moyens de lutter contre la tuberculose dans les campagnes, on a cité l'amélioration des conditions du travail agricole par l'emploi des machines, et un ensemble de mesures d'ordre sanitaire : développement des centres de santé ruraux, création de « dispensaires ambulants » pour l'examen en masse de certaines populations, examen systématique des enfants dans les écoles, puis de l'entourage de ceux qui sont reconnus infectés, développement des cantines scolaires, création d'hospitiaux ruraux, recevant des malades sans espoir de guérison, à proximité de leur lieu de résidence (Norvège, Suisse). Il est remarquable que dans les deux pays d'Europe où la tuberculose est le moins répandue, le Danemark et les Pays-Bas, cette situation privilégiée soit surtout attribuée à la vulgarisation des habitudes d'hygiène. Les Pays-Bas n'ont ni loi spéciale sur la tuberculose, ni déclaration obligatoire, ni organisation pour l'isolement des tuberculeux des campagnes ; mais les infirmières visiteuses pénètrent dans toutes les parties du pays et contribuent efficacement au dépistage des cas.

La vaccination des adultes par le B.C.G., dont on connaît les bons résultats en Norvège, ne paraît pas avoir jusqu'ici eu d'influence sur la fréquence de la tuberculose dans les troupes indigènes au Sénégal ; seuls les sujets chez qui l'inoculation a provoqué un abcès froid paraissent être immunisés. En Roumanie, 5.000 recrues ont été vaccinées en 1930, 8.000 en 1931. Il n'a pas encore été signalé de cas de tuberculose chez ces vaccinés. On projette, dans

ce pays, d'incorporer à l'avenir les sujets reconnus tuberculeux à la visite préliminaire, en leur faisant passer le temps du service militaire au sanatorium. Les militaires qui deviendraient tuberculeux après l'incorporation ne seraient pas réformés, mais également placés dans une institution de traitement.

Au Danemark, à l'Institut Sérothérapique de l'Etat, on reprend l'étude de l'origine humaine ou bovine des cas de tuberculose. On a constaté avec surprise, en 1931, que le tiers des tuberculoses méningées était d'origine bovine. La tuberculose osseuse, qui est habituellement d'origine humaine, diminue beaucoup. Par contre, la tuberculose ganglionnaire, qui est d'origine bovine, est très répandue dans certaines régions rurales; il y a des districts où 50 p. 100 des enfants ont des adénites. Est-ce une vaccination contre la tuberculose pulmonaire? D'autre part, on constate que l'âge auquel la réaction de Pirquet devient positive est retardé: c'est l'âge scolaire, au lieu de l'enfance.

Une enquête a été faite auprès de tous les médecins suisses en vue d'établir la fréquence de la *typhoïde ondulante* à bacille de Bang. La moitié ont répondu et signalé, pour les 3 années 1928, 1929 et 1930, 263 cas diagnostiqués et 211 établis rétrospectivement. La maladie paraît augmenter de fréquence. Elle touche surtout les grandes villes, Zurich, Berne, Lausanne, Bale, ce qui indiquerait que le lait est la source principale de contamination. La possibilité d'infection par voie cutanée a été aussi établie. On a observé 3 cas de contamination au laboratoire. Au Danemark, le nombre des cas, pour une population d'environ 3.000.000, reste de 500 à 600 par an. La maladie se rencontre surtout à la campagne. L'infection par contact du bétail existe dans les deux tiers des cas, par le lait dans un tiers. A Copenhague, un tiers du lait consommé doit être considéré comme infecté; mais il n'y a qu'un cas de fièvre ondulante par 700.000 litres de lait. En Suède, on constate 2 à 3 cas par semaine. Il s'est produit, depuis 1928, 6 cas de contamination au laboratoire, malgré la vaccination préventive; il semble que celle-ci devrait être renouvelée tous les 6 mois. Dans un cas, il s'agissait de *Micrococcus melitensis*, que l'on employait comme terme de comparaison.

Trois cas de *psittacose*, dont un mortel, se sont produits à Cologne en avril 1931. L'épidémie survenue en janvier 1930 à l'Institut Vétérinaire de Zurich montre que la maladie est redoutable: 2 peruches, qui avaient causé 2 cas de *psittacose*, furent apportées à cet Institut; sur 86 personnes qui le fréquentaient, 39 contractèrent la maladie. Le Comité de l'Office n'a pas jugé que le moment soit venu de recommander la levée de l'interdiction qui pèse sur l'importation des perroquets et perruches. Il a estimé qu'un ensemble de mesures préventives devrait d'abord être adopté. La plus importante de ces mesures serait, suivant la suggestion faite par le Délégué de la République Argentine, la désignation de certains ports par lesquels se feraient les exportations de l'Amérique du Sud, et où serait imposée avant le départ une quarantaine sous contrôle vétérinaire. Des démarches vont être faites auprès des pays intéressés pour demander qu'ils acceptent ces dispositions. En outre, des instructions concernant le transport des oiseaux ont été préparées par l'Office et devraient être distribuées aux importateurs. Enfin, une courte quarantaine au port d'arrivée pourrait compléter ces mesures.

La *poliomyélite* a fourni en Suisse deux fois plus de cas en 1931 que dans les années antérieures. Un foyer s'est formé dans une région limitée, le Rhodan, canton de Saint-Gall (117 cas). La létalité a été très faible, inférieure à 5 p. 100. Dans les Pays-Bas, après les épidémies de 1929 et 1930, il n'a plus été constaté que quelques cas sporadiques. En Suède, la maladie a été relativement rare, sauf un foyer dans le Wermland (Ouest de la Suède centrale).

La *méningite cérébro-spinale* a été assez fréquente en Angleterre. Au Soudan, les 865 cas observés en 1930 représentent un accroissement de 158 p. 100 par rapport à 1928. La maladie a pris un caractère épidémique dans divers centres. La létalité a atteint 76,8 p. 100. Un des facteurs de propagation est le surpeuplement des huttes étroites; en astreignant les habitants à vivre en dehors, en plein air, on a constaté l'atténuation graduelle de l'épidémie.

Un *exanthème milliariforme infantile* a sévi cet été à Bucarest, dans des écoles et dans la clientèle privée. Quelques cas de cette maladie étaient observés de temps en temps depuis 1923. Elle débute par de la fièvre et des sueurs très abondantes, puis est caractérisée par un exanthème scarlatiniforme, avec de très petites vésicules miliaires, suivi de desquamation furfuracée. Durée: jusqu'à 3 semaines: rechutes fréquentes. Létalité: 4 p. 100. L'affection, très contagieuse, ne frappe que des enfants au-dessous de 10 ans: elle sévit de janvier à juin. Plusieurs de ces caractères la différencient de la suette

militaire. Le liquide des vésicules, inoculé sur la cornée du lapin, produit des phénomènes encéphaliques.

Les données épidémiologiques et les résultats de l'épreuve de Dick ont montré qu'en Mandchourie méridionale les Japonais étaient beaucoup plus sensibles que les Chinois à la *scarlatine*. Cette différence de susceptibilité paraît inhérente à la race.

Au cours d'une épidémie de *dysenterie* et « *d'ekiri* », maladie semblable à agent inconnu, qui a sévi à Tokio en 1930, l'administration aux enfants de bilivaccin antidysentérique par voie buccale a réduit de moitié la morbidité. La durée de la protection conférée par ce vaccin paraît être de 3 mois.

Le Comité national yougoslave pour la lutte contre le *rhumatisme* a procédé à une enquête sur la fréquence et la répartition de cette maladie dans 5 des 9 banovines du Royaume. Il paraît s'être produit une multiplication du nombre des cas dans ces dernières années. On a constaté que le rhumatisme aigu n'existe pas avant l'âge de 4 ans; le maximum de fréquence est de 18 à 27 ans pour les formes aiguës, de 28 à 37 pour les formes subaiguës, de 38 à 57 ans pour les formes chroniques.

De nouveaux progrès ont été réalisés en Grèce dans le dépistage et l'isolement des *lépreux*. Le traitement par l'alepol au centre de traitement et d'études d'Athènes a donné des résultats satisfaisants dans la lèpre maculeuse et tuberculeuse, dans les ulcération de la peau; faibles pour les tubercules et les ulcérations des cavités buccale et nasale; très faibles dans les formes nerveuses; nuls dans la lèpre mutilante. Il reste à voir dans quelle mesure les effets obtenus se maintiendront.

La lutte contre le *trachome* en Grèce, commencée en 1922, repose sur la création de 14 dispensaires dans les principaux centres où l'affection est fréquente. Le trachome affecte 4,5 p. 100 de l'ensemble de la population, mais dans certains districts, 12 et même 60 à 70 p. 100 sont atteints. La conjonctivite aiguë à bacille de Koch-Weeks est deux fois plus répandue et agit peut-être comme cause prédisposante.

Des dispositions très efficaces ont été instituées en Allemagne pour assurer le traitement des marins atteints de *maladies vénériennes*. Elles sont basées sur la Loi de 1927, qui oblige les malades à se faire traiter et les médecins à surveiller le traitement jusqu'à guérison, ou, s'il est interrompu, à signaler le malade à l'autorité sanitaire, qui l'invite à se faire soigner par un dispensaire. Lorsqu'un marin atteint d'une maladie vénérienne quitte son navire, le médecin lui remet une notice, qui comprend deux parties. L'une reproduit les dispositions de la Loi énumérant les obligations auxquelles le malade est astreint; l'autre diffère selon que le traitement est interrompu ou que le malade est guéri. Dans le premier cas, la notice insiste sur l'obligation de se présenter sans délai à un médecin ou à un dispensaire, et donne des éclaircissements et des conseils relatifs aux maladies vénériennes. Dans le second cas, il est seulement recommandé au malade guéri de se présenter à un médecin et de se faire donner un certificat constatant son état de santé. D'autre part, la notice est détachée d'une sorte de carnet à souches, dont le talon porte les renseignements d'identité du malade; le médecin inscrit à la suite de ces indications le diagnostic, les examens pratiqués, le traitement suivi, et il adresse la fiche à l'autorité sanitaire du port, qui donne la suite nécessaire. Si le navire n'a pas de médecin, c'est le capitaine ou le pilote, qui ont suivi un enseignement et subi un examen relatif aux soins d'hygiène, qui signalent le malade à l'autorité sanitaire; ils mentionnent seulement la présomption de maladie, les interventions médicales antérieures et la durée du traitement suivi. Le malade reçoit une notice contenant les prescriptions légales et les éclaircissements et conseils relatifs aux maladies vénériennes, et il est invité à se faire traiter, aussitôt débarqué, par un médecin ou un dispensaire.

La Grèce est maintenant dotée d'un armement antivénérien comprenant 7 hôpitaux spéciaux, 9 dispensaires, des dispensaires pour les marins dans les ports, 3 dispensaires ambulants; l'éducation populaire est faite par des brochures et des conférences.

VI

Les *examens médicaux périodiques* sont assurés en Pologne dans les écoles primaires et secondaires par un service médical organisé. De plus, ils sont étendus à une partie de la jeunesse par les Lois de 1924 sur la protection du travail des femmes et des adolescents et de 1928 sur la protection et l'hygiène du travail. Les adolescents ne peuvent être admis au travail qu'en produisant un certificat médical attestant que le travail envisagé ne dépasse pas leurs forces. Les usines doivent ultérieurement soumettre les adolescents à un examen médical gratuit, à la

demande de l'inspection du travail, pour s'assurer que les efforts qui leur sont imposés n'entravent pas leur développement physique. Ces examens médicaux sont confiés aux caisses d'assurances. En 1930, ils ont touché 16.121 adolescents, plus 6.006 réexaminés.

A côté des examens médicaux préventifs, tels que ceux qui sont préconisés par les compagnies d'assurances, la santé d'un peuple tirerait grand avantage de l'organisation d'examen périodiques dans l'enfance, la jeunesse et l'adolescent, à travers la vie scolaire et particulièrement la vie universitaire.

La Commission Royale du Travail dans l'Inde Britannique a publié récemment un rapport important sur la *protection sanitaire des travailleurs indigènes*, dans les usines, les mines, les chemins de fer, les plantations. Ce rapport constate de grandes inégalités dans les conditions du travail. Il recommande principalement la construction d'habitations salubres, le développement de l'assistance médicale et des œuvres de protection de la maternité et de l'enfance, la création d'inspecteurs médicaux et d'inspectrices du travail dans les usines, l'extension du champ d'action des bureaux d'hygiène, tels que ceux qui ont été créés dans les districts miniers pour combattre le choléra et la variole, et la multiplication de ces bureaux, notamment dans les grandes régions de plantations.

De nouveaux documents au sujet des précautions à prendre pour le transport du *ferrosilicium* ont été communiquées à l'Office par l'Italie, l'Australie. En Hollande, des expériences sur la concentration des gaz toxiques dégagés dans les cales, par des lots de ferrosilicium comprenant les divers types d'alliages, ont montré que toutes les sortes de ferrosilicium émettaient plus ou moins de ces gaz. Ces recherches doivent être poursuivies et coordonnées avec celles qui sont projetées dans d'autres pays. C'est seulement lorsqu'elles seront terminées que le Comité examinera la possibilité de recommander des mesures de précaution aux Gouvernements des pays intéressés.

AVIS & COMMUNIQUÉS

Liste Electorale

On sait que la Commission Spéciale s'occupe de la révision de la liste électorale dans tout le courant du mois de janvier.

Les électeurs ont intérêt à fournir au Secrétariat de la Mairie tous renseignements utiles, soit pour leur inscription, soit pour les changements d'adresse qui ont pu se produire, afin d'éviter plus tard toute confusion dans la distribution des cartes.

ÉCHOS & NOUVELLES

SOCIÉTÉ DE CONFÉRENCES

La réputation de M. René Lalou s'est imposée brusquement en 1922 par la publication de son important *Traité de la Littérature contemporaine depuis 1870*. Jamais encore pareil travail d'ensemble n'avait été tenté. Il réclamait une somme prodigieuse de lectures, le critique devant à lui seul faire pour l'énorme production du dernier demi-siècle le travail d'élimination et de classification que, pour les périodes plus anciennes, a fait la postérité. Il y fallait aussi une rare indépendance de jugement et un rare courage, puisqu'il s'agissait de parler d'écrivains dont la plupart étaient encore vivants. Il y fallait enfin un goût très ouvert et une intelligence très agile, susceptibles de comprendre et d'apprécier, sans pourtant s'en laisser imposer, les tentatives les plus hardies et les formules les plus neuves.

M. Lalou apporta abondamment ces qualités à l'élaboration de son œuvre. Celle-ci fit sensation. Il ne lui manqua ni les éloges enthousiastes ni les critiques. Mais tout le monde dut s'incliner devant l'autorité du jeune auteur, sa loyauté et sa vigoureuse franchise. D'autres travaux ont suivi le sien, ceux, entre autres, de M. Mornet, professeur à la Sorbonne, et d'André Billy. Aucun n'a l'ampleur ni le mordant de celui qui fut le premier en date.

On sent bien que M. Lalou, Professeur agrégé d'anglais, est fortement impressionné par la littérature et surtout la poésie anglaises dont l'influence depuis Baudelaire a été si forte sur la poésie française, et l'on peut estimer qu'il sacrifie trop aisément les qualités traditionnelles de celle-ci aux séductions indéniables, mais dangereuses et peut-être inconciliables avec notre grammaire, notre prosodie et, pour tout dire, notre génie national, des grands poètes anglo-saxons. De là certains enthousiasmes et certains dédains auxquels on est libre de ne pas souscrire. Mais qu'il vous entraîne ou vous irrite, M. Lalou vous instruit toujours, vous force à réfléchir et à réviser vos jugements, et n'est jamais indifférent. C'est un Maître.

On imagine aisément l'intérêt de la conférence qu'il a faite, le lundi 28 décembre, sur l'*Humanisme au XX<sup>e</sup> siècle* quand on sait qu'à son érudition et à ses éminentes qualités de critique, M. Lalou ajoute des dons brillants d'orateur. Il traite avec une rare aisance d'expression des problèmes ardues et souligne par un martèlement énergique les articulations de son développement.

L'humanisme, c'est-à-dire à peu près l'accomplissement du type humain dans l'individu, n'est certes pas une création de notre époque. Cet idéal a été celui de la Renaissance, celui des Encyclopédistes et s'est incarné en quelques figures dont les plus parfaites sont peut-être celle de Léonard de Vinci au XV<sup>e</sup> siècle et celle de Goethe au XVIII<sup>e</sup>. C'est sous les auspices du grand poète allemand qui mourut en 1833 et dont Weimar célébrera en mars prochain le centenaire, que M. Lalou avait placé sa conférence.

Il a montré en quoi l'humanisme du XX<sup>e</sup> siècle diffère de l'humanisme des époques antérieures. La science ne permet plus à l'homme de se croire le centre de l'univers. Mais il reste toujours le centre de l'univers réfléchi dans un cerveau humain, c'est-à-dire le seul univers que nous connaissons. Pour parvenir à son plein et harmonieux développement, il doit s'affranchir de toutes les forces d'oppression, ce que M. Lalou appelle « les dieux ». L'individualisme qui, bien entendu, n'est pas une forme de l'égoïsme, mais l'épanouissement de l'individu au milieu d'autres individus, le libéralisme qui en est la conséquence, sont les voies de cet affranchissement.

M. Lalou, limité par le temps, effleura peut-être un peu rapidement les différents problèmes que la question soulève et releva les traces de cet humanisme nouveau dans les œuvres d'auteurs contemporains, entre autres les anglais Huxley et Lawrence, les français Jean Ghueno (*Conversion à l'humain*), André Gide (*Œdipe*), Giraudoux (*Judith*, dont il lut une belle scène), Paul Morand (*Rien que la Terre*), Duhamel (*Scènes de la vie future*), André Maurois, Jules Romain, Paul Valéry qui a suggéré et fait adopter la création d'une Société des Esprits.

Cette conférence qui a duré près d'une heure et demie, a été écoutée avec une attention soutenue et a été longuement et chaleureusement applaudie par le nombreux auditoire que le nom de M. Lalou avait attiré dans la salle du quai de Plaisance.

\*\*\*

La Conférence de M. Lalou était dite. Celle que M. Gustave Cohen a faite huit jours après, a été lue. Certaines personnes et non des moindres attachent une grande importance à ce point. J'avoue que j'en suis peu touché. J'admire certes, comme il convient, le don de la parole. Mais ce qui m'intéresse, c'est ce que dit le conférencier et la manière dont il l'exprime, non pas comment il le dit. Je ne viens pas voir un virtuose, mais entendre un érudit ou un penseur. Ce que je lui demande, c'est de m'exposer sa pensée ou le fruit de ses recherches d'une façon claire et agréable. A cet égard, M. Cohen a comblé ses auditeurs.

M. Gustave Cohen, né à Bruxelles de parents français, le 24 décembre 1879, a été successivement lecteur de français à l'Université de Leipzig (1905-

1909), professeur de langue et de littérature française à l'Université d'Amsterdam (1912-1919), à l'Université de Strasbourg (1919-1925), ensuite à la Sorbonne, où il a fait, chaque hiver, un cours très suivi de littérature du Moyen-Age.

Grand blessé de la guerre qu'il fit comme lieutenant au 46<sup>e</sup> régiment d'infanterie, il fut décoré de la Croix de guerre et de la Légion d'honneur.

Il soutint brillamment, en 1920, pour le Doctorat ès-lettres, sa thèse sur les *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, qui lui a valu, outre la mention « très honorable », le Grand-Prix Broquette-Gossin à l'Académie Française (1921).

Il a publié depuis un *Ronsard, sa vie et son œuvre* (1922) ; et une seconde édition de son *Histoire de la Mise en Scène du Théâtre religieux français au Moyen-Age*, dont la première édition avait paru en 1906.

De ces divers travaux, ainsi que de son *Théâtre en France au Moyen-Age* (1928 et 1931), il tira la matière d'une conférence qu'il fit à Monaco, il y a trois ans, sur *Une grande Représentation théâtrale au Moyen-Age*.

C'est, en effet, à nos origines littéraires que ce savant professeur s'est surtout voué. Comme il l'a écrit lui-même, son but est de faire entrer le Moyen-Age dans le plan de la littérature française et d'obtenir que ses chefs-d'œuvre littéraires ne soient pas moins familiers au grand public que ses chefs-d'œuvre artistiques, d'architecture, de peinture et de musique. C'est à quoi vise en particulier son dernier livre intitulé : *Un grand romancier d'amour et d'aventure : Chrétien de Troyes et son œuvre* (1931) où il nous a rappelé et définitivement démontré que « Tristan » et le « Graal » ne sont point des inventions du génie allemand, mais du génie celtique.

Il a, lundi dernier, recherché pour nous dans cette littérature des douzième et treizième siècles qu'il a si longuement étudiée, *l'entrée de la Femme et de l'Amour dans le roman français*.

C'est qu'en effet le culte et presque la déification de la femme, et l'analyse des passions de l'amour dominant la production romanesque de la France. Si bien que, paraphrasant le mot célèbre, on pourrait écrire : « Gesta amoris per Francos ». Les romanciers et poètes français ont été les éducateurs d'amour de l'Europe.

Ce sentiment tel qu'il s'est développé dans notre littérature et dans nos mœurs, était totalement inconnu de l'antiquité. La femme y était tenue dans une situation trop dépendante pour y être l'objet d'une adoration mystique.

Le christianisme en substituant une religion d'amour à une religion de crainte et surtout le culte de la Vierge Marie semblent être pour une part importante dans l'évolution du sentiment. Une autre influence probable est celle du génie celtique sur lequel nous sommes, il est vrai, bien peu renseignés, mais dont les tendances mystiques se manifestent dans toutes les inspirations qui sont venues des Îles Britanniques et de Bretagne.

Les Chansons de Geste ne font encore aucune place à la femme et, dans la *Chanson de Roland*, la belle Aude a tout juste le droit de paraître pour mourir de douleur en apprenant la mort du héros.

C'est chez les troubadours du Limousin que se développe en premier lieu la littérature amoureuse et M. Cohen a donné lecture de quelques-uns des poèmes que Bertrand de Bon a écrits au laus de sa dame. Le sentiment trouve d'abord une expression plus rude chez les poètes de langue d'oïl. L'instinct s'exprime encore non sans crudité chez les plus anciens et jusque dans le poème d'*Erec et Enid* de Chrestien de Troyes. Mais peu à peu la passion s'affine et s'épure en même temps qu'elle prend un caractère fatal pour aboutir au sublime poème de *Tristan et Yseut* et à cet extraordinaire roman de *Lancelot* où le même Chrestien de Troyes institue une véritable religion de la Dame, divinité dont le service ne tolère même pas l'hésitation devant l'infamie, s'il lui plaît de l'exiger.

Cette savante conférence présentée dans le style le plus brillant a vivement intéressé l'auditoire qui en a remercié M. Cohen par des bravos unanimes et prolongés.

M. C. T.

## LA VIE ARTISTIQUE

### THEATRE DE MONTE-CARLO

#### Le Mariage secret (II Matrimonio segreto)

Dans les *Mémoires* du Cardinal Consalvi, secrétaire d'Etat de Pie VII (celui-là même qui négocia le Concordat avec Bonaparte) se trouve le passage suivant : « Au commencement de mon ministère, j'éprouvai deux « chagrins très vifs, sans parler de beaucoup d'autres. « L'un n'eut aucun rapport avec mon emploi : ce fut la « mort de mon grand ami (*del mio amicissimo*) Dome- « nico Cimarosa, le premier, à mon avis, des composi- « teurs pour l'inspiration et la science, comme Raphaël « est le premier des peintres. Il mourut le 11 janvier « 1801, à Venise, tandis qu'il travaillait à sa seconde « *Artemisia* si célèbre et qu'il ne put pas même achever. »

Cet émouvant souvenir accordé à Cimarosa, vingt années après sa mort, par un illustre prince de l'Eglise, prouve de quelle très particulière admiration était l'objet le musicien italien, combien son caractère noble et élevé était apprécié et combien sa personne était aimée.

Et le Cardinal, pour bien montrer qu'il ne se désintéressait pas de ceux qui touchaient de près à son tant cher ami, assura le sort des filles de Cimarosa en pourvoyant à leurs besoins jusqu'à l'heure de leur disparition.

Domenico Cimarosa, né en 1754, avait 38 ans lorsqu'il mena à bien, à Vienne, la partition de *Il matrimonio segreto*. Avant cet *opera buffa*, considéré généralement comme son chef-d'œuvre, le maestro avait écrit environ soixante-dix ouvrages lyriques de caractère fort divers, car le fécond musicien avait la même prédilection pour l'*opera seria* que pour l'*opera buffa*. C'est dans *Il matrimonio segreto* que Cimarosa donna la complète et parfaite mesure de son talent et fit superlativement œuvre de créateur.

*Il matrimonio segreto* reste le proto-type de l'*opera buffa*. Il a servi de modèle à la plupart des ouvrages de même genre qui se succédèrent en incalculable nombre sur les scènes de l'ensoleillée et riante Italie. Aux flots chantants de sa source aimable sont venus s'abreuver grands et petits. Il ne faudrait pas examiner de trop près certaines productions rossiniennes pour y découvrir plus d'une trace de l'influence de Cimarosa... Le génie prend son bien où il le trouve.

N'est-il pas arrivé que, souvent, des œuvres fort remarquables ont permis à des Maîtres d'enfanter des chefs-d'œuvre. Témoin l'*Amphytrion* de Molière. C'est ce que La Fontaine expliquait nettement en ces vers :

Mon imitation n'est point un esclavage,  
Je ne prends que l'idée, et les tours, et les lois  
Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois.  
Si d'ailleurs quelque endroit, plein chez eux d'excellence,  
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,  
Je l'y transporte et veux qu'il n'ait rien d'affecté.  
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.

Rossini, dans son étincelant *Il Barbiere di Siviglia*, n'a-t-il pas quelque peu rendu sien l'air d'antiquité d'*Il matrimonio segreto* et prouvé magnifiquement qu'il est des imitations qui sont supérieures aux œuvres qui les ont, sinon absolument inspirées, du moins, dans une mesure relative, qui leur ont servi de modèle.

Le sujet de *Il matrimonio segreto* n'est guère qu'une grosse et comique peinture des émotions de la vie de famille au XVIII<sup>e</sup> siècle, où l'expression des sentiments exquisés finit, sous l'effort des rafales de verve, soufflant de tous les coins de l'action, par s'exaspérer et sombrer dans la charge. Faut-il noter les naïvetés de l'affabulation, conter les tribulations qui troublent la sénérité béate du bon bourgeois sourd, entiché de noblesse, faire le dénombrement des mésaventures amoureuses de trois filles, dont l'une, sur le retour, proche parente de la Béatrice des *Femmes Savantes* et des contre-temps scéniques qui compliquent la trame, l'alimentent et en font mouvoir les principaux ressorts ? Tout cela, maintenant, paraît d'une puérilité quasi excessive. Que pensera-t-on, dans un siècle, des livrets de *dramas lyriques* et d'*opéras* qui font à présent nos délices ? N'y songeons pas ; c'est plus prudent. Quelle qu'elle soit, la piécette de Bertatti suffit à Cimarosa pour composer une partition dont la musique, d'une jolie richesse de sentiment et d'expression, n'a rien perdu de son inspiration pétillante, nerveuse et fougueuse. Toutes proportions gardées, cela va de soi.

Les années ont passé sur la musique d'*Il matrimonio segreto*, y marquant leur empreinte. En dépit des rides difficiles à dissimuler, la santé est restée bonne. Beaucoup d'œuvres, exaltées de nos jours, agoniseront dans

l'ombre de l'oubli, que l'on continuera à parler de *Il matrimonio segreto*. On en feuilletera toujours la partition avec fruit, ne fût-ce qu'à titre de précieux document.

La musique de Cimarosa est saine et cordiale. Jaillie directement d'une inspiration pure, elle n'est privée ni d'émotion, ni de sensibilité, ni de passion, qualités sans lesquelles il n'est pas de musique ; elle regorge de simplicité, de naturel, de délicatesse et de grâce. Volontiers étourdie et pleine d'entrain en la fertilité de ses caquets, il lui est loisible de ne pas attacher la moindre attention au reproche qu'on pourrait lui adresser de manquer d'originalité. La mélodie, fraîche d'accent, a un vêtement harmonique décent en ses couleurs dont le temps a légèrement amorti l'éclat. Les morceaux (air, duo, trio, quintette, sextuor, tutti) sont traités avec une étonnante sûreté de main et une divertissante fantaisie. Chacun d'eux a une physionomie propre, l'accent qui convient. Le duo des deux basses, qui ouvre le second acte, est un bijou de fine et folle drôlerie.

L'orchestration de Cimarosa est peu étoffée et, en réalité, assez simplifiée. Il ne faut pas oublier que *Il matrimonio segreto* date de 1792. Dire que de l'audition de cette partition, exhalant un subtil parfum de choses fanées, dire que de l'audition d'une pareille musique, coulée dans un moule désuet, ne se dégage pas une légère impression de monotonie, serait mentir à la vérité. Cet orchestre qui, dans la primitive version, se tait continuellement pour laisser le clavecin plaquer quelques fluets et nasillards accords sous des paroles que les acteurs débalyent avec une vélocité inquiétante, ce procédé sommaire et toujours le même, finit par fatiguer. Mais, les ouvrages, enrichis de notes, portent impitoyablement le millésime de leur temps.

A présent, pour qu'un ouvrage lyrique ait des chances de plaire, il est indispensable qu'il soit conçu selon les formules et usages non encore discrédités, selon les rites de la religion d'art en faveur momentanément, reconnus et proclamés sacré-saints, par le clan respectable des esthètes et des snobs.

Sans nous attarder plus longtemps à démontrer que l'écriture d'une œuvre, réalisée il y a cent trente ans, ne peut être la même que l'écriture d'une œuvre réalisée à l'instant présent, sans rééditer une fois de plus cette vérité : que les œuvres d'art, pas plus que les gens, ne peuvent se soustraire aux lois de la fatalité, ne discutons pas d'avantage.

*Il matrimonio segreto* n'est point inconnu des habitués du Théâtre de Monte-Carlo. Il y a plusieurs années des représentations magnifiques furent données, ici, de l'*opera buffa* de Cimarosa. Alors, l'adorable M<sup>lle</sup> Paréto, au divin gazouillement, le ravissant ténor Georgewsky, le très imposant Journet et l'ébouriffant, mirifique et incommensurablement drôle Pini-Corsi, bouffe de la race des Zucchini, tenaient et chantaient les principaux rôles.

*Il matrimonio segreto*, dans l'adaptation française de M. D. Muller, a quelque peu changé de physionomie. D'*opera buffa*, il s'est mué en *opéra-comique* où le dialogue parlé alterne avec la musique. Pour le vénérable ouvrage de Cimarosa la langue française est-elle préférable à la langue italienne ? Il serait téméraire de se montrer trop affirmatif. Il faut prendre l'œuvre telle qu'on l'offre à présent. Elle a transporté d'aise les auditeurs et elle a été on ne peut mieux présentée et interprétée. Que demander de plus ?

M. Louis Masson, ex-directeur du *Trianon Lyrique*, où, un assez long temps, il fit preuve de si évidentes connaissances musicales, d'une telle expérience scénique et accomplit une si intéressante et si brillante besogne, qu'on l'appela à présider aux destinées de l'*Opéra-Comique*, M. Louis Masson, de qui la compétence directoriale ne peut être mise en question et dont le savoir et le goût musical sont hors de discussion, a monté musicalement, le vieux chef-d'œuvre de Cimarosa avec un respectueux souci de bien faire et une intelligence avisée et artiste qui lui font le plus grand honneur.

Sans répit, on sent qu'une volonté agissante, ingénieuse et renseignée s'est exercée et a imposé son autorité éclairée.

Dans la soirée ultra charmante du samedi 2 janvier, on savoura la joie rare d'écouter et de voir des artistes sachant chanter et sachant jouer, pour qui cris, braillements et gestes désordonnés ne sont pas le dernier mot de la perfection. Ce fut un enchantement d'entendre MM. Claudel, Baldous et Balbon — trio masculin des plus remarquable — et M<sup>lles</sup> Odette Eriaud, Mathieu-Georgette et Andrée Moreau — trio féminin non moins remarquable.

Sous l'injonction souple, adroite et volontaire de M. Masson, chef, rompu aux exigences multiples, délicates, plaisantes, sentimentales, finement spirituelles et follement comiques de la musique de Cimarosa, l'orchestre s'avéra léger, amusant, gracieux, plein de vie et infiniment délicieux.

La musique de Cimarosa plut extrêmement et fut pour beaucoup une révélation.

La représentation du *Mariage secret* n'est certes pas la moins réussie des représentations qui ont été offertes au public depuis le commencement de la saison.

A. C.

DANS LES CONCERTS

Le Concert du mercredi 30 décembre est le quatrième d'une série qui mérite d'être inscrite en lettres d'or sur le registre des séances musicales de Monte-Carlo. Hier, Alfred Cortot, aujourd'hui, Jacques Thibaud, sans oublier le Gala où, réunis, ces deux incomparables artistes éblouirent, ravirent et enthousiasmèrent. Ce sont là des moments d'art d'une indépassable splendeur comme on n'en peut imaginer de plus beaux, pas plus à Paris qu'ailleurs.

Le Concert, ou plus exactement, le Festival du 30, était entièrement consacré à Beethoven. Au programme : l'*Ouverture de Fidelio*, la *Symphonie n° 5 en Ut mineur*, le *Concerto en Ré majeur* — (pour violon et orchestre) — trois compositions d'aussi haute et grande naissance que de haute et grande réalisation. Il est permis de préférer l'*Ouverture de Leonore n° 3* à l'*Ouverture de Fidelio*, et l'on ne s'en fait pas faute. Mais l'idée ne viendrait à personne de contester à « l'Ut mineur » une des premières places, sinon la première, parmi les *Symphonies* les plus complètement, les plus grandiosement belles et qu'on admire le plus. Nul ne se permettrait de contester que cet édifice symphonique d'une ampleur de proportions et de beauté inégalée, — chef-d'œuvre radieux entre les chefs-d'œuvre, — est un des sommets de la musique instrumentale. Quant au *Concerto en Ré majeur*, il est généralement considéré comme un des plus magnifiques *Concertos* de Beethoven.

M. Paul Paray mit de la coquetterie, en ce suprême concert de l'année finissante, à se montrer à son plus parfait avantage, dans toute la plénitude de sa supériorité de dirigeant. Avec quelle éloquente et merveilleuse maîtrise il a conduit l'*Ouverture de Fidelio* et surtout la *Symphonie en Ut mineur* dans laquelle, selon Wagner, « le lyrisme pathétique entre dans le domaine d'une action dramatique idéale ! »

Plusieurs fois déjà M. Paray dirigea la *Symphonie* sans pair, jamais il n'en avait encore donné une exécution d'une perfection aussi impressionnante, et jamais l'éminent chef ne fut plus unanimement acclamé.

On se figure aisément ce que put être l'interprétation du *Concerto en Ré majeur* par Jacques Thibaud. Un tel artiste ne pouvait être que magnifique. Il le fut. « Le *Larghetto quasi andante* » a été pour les auditeurs un divin ravissement. On ne peut rêver plus de style, de simplicité, d'élégance, de noblesse et de suavité ; sous l'archet magique, la phrase s'épanouissait heureuse, chantant exquisément les grâces suaves de la mélodie. Mais lorsqu'on a à parler d'un exécutant de l'ordre de Jacques Thibaud, il n'y a pas à insister sur les supérieurs mérites qui le distinguent. Il n'y a qu'à admirer et à crier bravo. Et, ajoutons, qu'on n'admira jamais trop Jacques Thibaud et qu'on ne lui crierait jamais assez bravo. Ce Concert réellement sensationnel avait attiré extraordinairement le public. Ce qui est bien la meilleure preuve qu'il y a toujours un public pour emplir les salles de concert quand on offre aux connaisseurs et amateurs des artistes valant la peine d'être entendus. Au vrai, comment un Cortot et un Thibaud, suprêmement maîtres de leur art, et en possession d'une réputation mondiale, laisseraient-ils indifférents et ne passionneraient-ils pas les Esthètes et les foules ?

Le vendredi 1<sup>er</sup> janvier 1932, dans un *Récital* triomphal, Jacques Thibaud joua très magistralement le *Concerto en Ré majeur* d'Hændel, de style sévère, de caractère noble et tout imprégné de grâce, et le *Concerto en La mineur* de Vivaldi et le *Concerto en Mi bémol* de Mozart. Puis, avec quelle subtile et colorée variété d'expression et avec quelle élégante fantaisie et quel goût dans la virtuosité, le miraculeux violoniste interpréta *Poème* de Chausson, *Sur un Thème de danse* de P. Estève de J. Nin, la *Fontaine d'Arethuse* de Szymanavosky, *Danse originale* de Granados, *Vida Breve* de de Falla-Kreisler.

L'enthousiasme était si effervescent, à la fin du *Récital*, et se manifestait avec une telle insistance que Jacques Thibaud, en quelques mots, s'excusa de ne pouvoir déférer au désir qu'avait le public de l'entendre encore, expliquant simplement et avec une bonne grâce à nulle autre pareille, qu'ayant été victime d'un accident d'automobile et blessé au bras, il devait, à son vif regret, être ménager de ses forces et se priver du plaisir de faire plaisir. Même en parlant, Jacques Thibaud est un charmeur.

Ainsi débuta par un *Récital* superbe l'an 1932, qui, souhaitons-le, ne nous apportera pas en nombre, mécomptes et tristesses.

A. C.

GREFFE GÉNÉRAL DE MONACO

Les créanciers de la liquidation judiciaire ERMINI Léopold sont invités à se réunir dans la salle des audiences du Tribunal de Première Instance, au Palais de Justice, à Monaco, le mardi 19 janvier 1932, à 9 h. 45, pour entendre les propositions de concordat du débiteur et en délibérer.

Monaco, le 6 janvier 1932.

Le Greffier en Chef : JEAN GRAS.

Principauté de Monaco

FÊTE NATIONALE

SAMEDI 16 JANVIER 1932

Distribution de Secours aux indigents.

Illumination générale de la place du Palais, de la Ville de Monaco et de la Condamine.

A 20 h. 30 : Concert, Danses, Poses Plastiques, sur la place du Palais.

Retraite aux flambeaux avec le concours des Compagnies des Carabiniers, des Sapeurs-Pompiers, des Sociétés Musicales : La « Musique Municipale », la Société « Philharmonique », « La Renaissance » de Nice, la « Lyre Roquebrunoise », les Scouts de Monaco, la clique des clairons et tambours.

DIMANCHE 17 JANVIER

A 11 heures, à la Cathédrale : « Te Deum » Solennel. — Salves d'Artillerie.

A 11 h. 45 : Revue des Carabiniers et des Sapeurs-Pompiers.

A 14 heures, sur la place du Palais : Jeux divers — Concours de ballons — Danses — Concert par la Société « Philharmonique ».

A 15 heures, à Monte-Carlo : Concert par la Société Chorale « l'Avenir », la « Musique Municipale » et la « Palladienne ».

FÊTE DE NUIT

Illumination générale de la Principauté.

A 20 heures, au Kiosque des Terrasses : Concert par la Société « Philharmonique ».

A 20 h. 30 : Feu d'artifice.

A 21 h. 15, au Théâtre de Monte-Carlo : Représentation de Gala.

Grand Bal Populaire gratuit, dans la Salle du Pont Sainte-Dévote.

Concerts dans divers quartiers de la Principauté.

ADMINISTRATION DES DOMAINES

DE S. A. S. M<sup>se</sup> LE PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

UTILITÉ PUBLIQUE

Extrait publié en conformité des articles 19 et suivants de l'Ordonnance Souveraine du 21 avril 1911, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Suivant acte administratif en date à Monaco, du dix-sept décembre mil neuf cent trente et un ;

M. Laurent LORENZI, propriétaire, demeurant à Monaco ;

M. François-Charles BOSIO, employé au Gouvernement, et M<sup>me</sup> Marie-Joséphine-Clotilde LORENZI, son épouse, demeurant ensemble à Monaco ;

Ont vendu au Domaine Public de S. A. S. M<sup>se</sup> le Prince Souverain de Monaco, représenté par M. Charles Palmaro, Chevalier des Ordres de Saint-Charles et de la Légion d'Honneur, Son Administrateur, demeurant à Monaco ;

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier des Révoires, de la contenance approximative de quarante-six mètres carrés, cinquante-cinq décimètres carrés, cadastrée n° 93 p. section A, confrontant : du nord, M. Roganne ; de l'est, le Domaine acquéreur de M. Bernascoui ; du midi, le surplus de la propriété des vendeurs ; de l'ouest, M. Roganne.

La dite parcelle de terrain nécessaire à la construction d'une route au quartier des Révoires Supérieures, déclarée d'utilité publique par les Ordonnances Souveraines des 13 juillet 1914 et 12 avril 1930.

Cette vente a été faite moyennant, pour toutes causes de préjudice, le prix principal de dix mille francs, et

et ..... 10.000 fr.

L'un des originaux du dit acte a été déposé, aujourd'hui même, au Bureau des Hypothèques de Monaco pour être transcrit.

Les personnes ayant, sur la parcelle de terrain vendue, des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sont invitées à les faire inscrire au dit Bureau dans le délai de quinze jours à défaut de quoi la dite parcelle de terrain en sera définitivement affranchie; quant aux personnes qui auraient à exercer des actions réelles relativement à cette même parcelle de terrain, elles sont également prévenues qu'à l'expiration du délai de quinzaine sus indiqué, le prix de vente sera payé conformément à la loi, s'il n'existe aucun obstacle au paiement.

Monaco, le sept janvier mil neuf cent trente-deux.

L'Administrateur des Domaines,  
CH. PALMARO.

AGENCE COMMERCIALE

M. MARCHETTI, propriétaire-directeur  
20, rue Caroline, Monaco.

**Cession de Fonds de Commerce**  
(Première Insertion)

Suivant acte sous seing privé en date à Monaco du 23 décembre 1931, enregistré, M. Laurent OLIVI et M<sup>me</sup> Rose OLIVI, née BALZOLA, son épouse, commerçants, demeurant à Monaco, 11 bis, boulevard Prince-Pierre, ont vendu à M. Ange GINOCCHIO, commerçant, demeurant également à Monaco, 15, boulevard Prince-Pierre, le fonds de commerce de bar-restaurant dénommé *Bar Riviera*, exploité précédemment 15, boulevard Prince-Pierre, à Monaco et actuellement 4, rue de la Turbie.

Opposition, s'il y a lieu, dans les dix jours de la date de la deuxième insertion, au domicile élu, à l'Agence Commerciale à Monaco.

Monaco, le 7 janvier 1932.

AGENCE COMMERCIALE

M. MARCHETTI, propriétaire-directeur  
20, rue Caroline, Monaco.

**Avis unique de gérance**

Suivant acte sous seing privé du 1<sup>er</sup> janvier 1932, enregistré, M. Sébastien DALMASSO, hôtelier, 27, boulevard Charles III, à Monaco, a donné en gérance-location pour trois années à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1932, à M. Etienne DARGENT, maître d'hôtel, demeurant à Monaco, 27 boulevard Charles III, le fonds de commerce de café-bar dépendant de l'Hôtel Côte d'Azur, 27, boulevard Charles III, à Monaco.

Les fournisseurs sont informés que tous les frais d'exploitation, sans exception, de la gérance ci-dessus sont à la charge entière de M. Etienne Dargent.

Pour tous renseignements, Agence Commerciale (Marchetti), 20, rue Caroline, Monaco.

Étude de M<sup>e</sup> ALEXANDRE EYMIN,  
Docteur en droit, notaire,  
2, rue du Tribunal, Monaco.

**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CASTELLERETTO**

(Société Anonyme Monégasque au Capital de 1.526.000 francs).

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance Souveraine du 17 septembre 1907, sur les Sociétés par actions, il est donné avis que les expéditions des actes ci-après :

« 1<sup>o</sup> Statuts de la Société Immobilière du Castellero, Société Anonyme Monégasque au capital de 1.526.000 francs, établis en brevet, aux termes d'un acte reçu par M<sup>e</sup> Eymin, notaire soussigné, le 13 mai 1931, et déposés, après approbation, au rang des minutes du dit notaire, par acte du 9 novembre 1931 ;

« 2<sup>o</sup> Déclaration de souscription et de versement de capital faite, par le fondateur, suivant acte

« reçu, par le même notaire, le 25 novembre 1931 ;

« 3<sup>o</sup> Délibération de la première Assemblée Générale constitutive de la dite Société, tenue, à Monaco, au siège social, le 26 novembre 1931, et « déposée, avec toutes les pièces constatant sa régularité, au rang des minutes du même notaire, par « acte du même jour, 26 novembre 1931 ;

« 4<sup>o</sup> Délibération de la seconde Assemblée Générale constitutive de la dite Société, tenue, à Monaco, au siège social, le 24 décembre 1931, et « déposée, avec toutes les pièces constatant sa régularité, au rang des minutes du même notaire, par « acte du même jour, 24 décembre 1931 » ;

Ont été déposées, le cinq janvier courant mois, au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté de Monaco.

Monaco, le 7 janvier 1932.

(Signé :) Alex. EYMIN.

**CRÉDIT MOBILIER DE MONACO**  
(Mont-de-Piété)

**VENTE**

Il sera procédé le **Mercredi 20 Janvier 1932**, au siège social, 15, avenue des Fleurs, Monte-Carlo, à la vente aux enchères publiques des nautisements déposés pendant la deuxième quinzaine de Janvier 1931, non dégagés ou renouvelés, consistant en : bijoux et objets divers.

**La Femme élégante à Paris**

Edition de luxe genre vrai tailleur pour costumes, robes, manteaux.

Paraissant quatre fois l'an, janvier et mars pour l'été, juillet et septembre pour l'hiver.

Prix de l'abonnement, 45 francs. Prix du numéro, 14 francs.

Pour se le procurer adresser commande à son siège, 28, rue Bergère, Paris, 9<sup>e</sup> arrondissement.

**GUÉRIR**

Le numéro de Janvier de « *Guérir* », le grand journal de vulgarisation médicale et scientifique, est paru. Réclamez-le à votre marchand de journaux. Il contient de nombreux articles écrits pour le grand public par des médecins réputés.

Le manque de place ne nous permet pas de commenter le contenu du numéro de Janvier de cette revue qui poursuit son magnifique effort de vulgarisation médicale et scientifique. Néanmoins, nous signalons à l'attention de nos lecteurs les articles qui suivent :

*Il n'y a pas de maladies honteuses*, par le D<sup>r</sup> A. Davesne. *Les vitamines*, par le D<sup>r</sup> Ghislain-Houzel. *L'anémie*, par le D<sup>r</sup> L. Moirard. *La protection de l'enfance contre la tuberculose*, par le D<sup>r</sup> Berthe Fournier. *Un cas fréquent de surdité : le bouchon de cérumen*, par le D<sup>r</sup> A. Maurice. *Les engelures. La chirurgie esthétique des seins. Le mal de mer*, par le D<sup>r</sup> L. Chauvois. *La prothèse dentaire*, par le D<sup>r</sup> E. Bourgoïn. *Pédicure ou Chirurgien* par le D<sup>r</sup> A. Wallet. *La tragique existence des amateurs de paradis artificiels. Vos yeux révèlent votre état de santé. L'imprégnation de la mère existe-t-elle ?* par le D<sup>r</sup> J. de Manet. *L'évolution du cancer. Mouchez-vous silencieusement, mais éternuez avec bruit*, par le D<sup>r</sup> L. Labarraque. *Les rayons X utilisés pour calmer les nerfs. Mangeons des huîtres. L'absence d'iode provoque-t-elle le goitre ?* etc...

Ajoutez à cela des études générales, des conseils variés, le tout abondamment illustré, présenté dans un format agréable et tiré en héliogravure.

En vente partout : 2 francs le numéro.

Envoi franco (joindre 2 fr. en timbres-poste). Revue *Guérir*, 47, boulevard Sébastopol, Paris.

**MON JARDIN**

REVUE PRATIQUE DE JARDINAGE

THOUARS (Deux-Sèvres)

Rédacteur en Chef : D. SABATIER

Officier du Mérite Agricole, Ingénieur Horticole

*Sommaire du Numéro de Janvier*

*Parlons du Jardin.* — L'organisation d'un jardin (suite).

*Le Carré aux Légumes.* — La culture du cresson de fontaine.

*Feuilles et Fleurs.* — Les arbustes à fleurs odorantes.

*Arbres et fruits.* — Quelques conseils sur la taille des arbres fruitiers.

*Du Jardin à la Maison.* — L'épinard.

*Quelques Echos...*

*Nos Droits.* — De la clôture dans les villes et à la campagne.

*A côté du jardin.* — L'hiver au clapier : une ration bien comprise.

*Prenez note...* — Les travaux horticoles en janvier.

*La Poste aux Renseignements.*

*Chez nos Confrères.*

*Les Papotages de Jeannette.*

Abonnement : 10 francs par an (chèques postaux *Mon Jardin*, à Thouars, compte N<sup>o</sup> 1513.39 à Paris).

A toute personne se recommandant de ce journal, essai de trois mois contre 2 francs en timbres-poste à *Mon Jardin*, Boîte Postale N<sup>o</sup> 17, à Thouars (Deux-Sèvres).

**BON-PRIME**

**à nos Lecteurs**

Nous vous offrons un abonnement de 3 mois

**pour 6 frs**

seulement

Etranger : 9 francs

**« Maisons pour Tous »**

soit 3 fascicules-albums pratiques permettant **SANS MAISON ET SANS ARGENT** de construire grâce aux conseils de cette Revue, qui vous tirent d'embarras.

**Si vous avez une maison**

d'en obtenir tout l'agrément et le profit grâce aux Modèles de Maisons, d'Arrangements, aux exemples de Transformations, Aménagements, Equipements qui réduisent efforts et fatigue.

Ce montant vous est

**REMBOURSE**

**immédiatement**

par deux superbes Primes : Un numéro mensuel de *Vie à la Campagne* (valeur 6 fr.). Un numéro spécial de *Jardins et Basses-Cours* (valeur 1 fr. 50). Découpez cette annonce et adressez-la, avec la somme correspondante à M. Albert MAUMENÉ, Librairie Hachette, 79, Bd St-Germain, Paris (6<sup>e</sup>).

**Nouvelle Histoire de l'Europe**

par Gustave HERVÉ

La *Nouvelle Histoire de l'Europe* est la suite de la *Nouvelle Histoire de France* du même auteur, parue il y a un an et qui approche, aujourd'hui, de sa centième édition.

Ce livre est pour tous nos jeunes gens le complément indispensable de leurs manuels scolaires et pour les maîtres de l'enseignement un précieux instrument de travail. Il s'adresse, d'ailleurs, à tous les Français.

A tous, il révélera avec une saisissante clarté que l'Europe est depuis quatre siècles en état chronique de révolution, que les secousses sont de plus en plus violentes et de plus en plus rapprochées et que, sans une énergique réaction des élites bourgeoises, ouvrières et paysannes, notre civilisation va tout droit à la culbute finale.

C'est un livre que doivent répandre tous ceux qui ne veulent pas voir l'Europe, et la France avec elle, s'abîmer avant peu dans un épouvantable cataclysme. — (En vente : 12 francs franco, aux Editions de La Victoire, 24, boulevard Poissonnière, Paris, et chez tous les libraires.)

**LES INTÉRIEURS D'ISOLA SERENA**

La « Vie à la Campagne » consacre dans son numéro 342, sous la signature de son Directeur, M. Albert Maumené, une monographie magnifiquement illustrée aux Intérieurs d'Isola Serena, Villa appartenant à M. Paul Gillet, à Cannes (Alpes-Maritimes). Alors que les façades à dominante de grandes lignes sont composées dans un style net, incisif, dépourvu de détails en surcharges, les intérieurs des pièces de réception et de compagnie présentent une décoration très étudiée des boiseries splendides et un ameublement de qualité dans le goût du XVIII<sup>e</sup>, principalement Régence et Louis XV, d'une belle tenue et d'une belle venue, sans qu'il se dégage le moindre heurt de ces deux conceptions et différentes au premier chef.

« Vie à la Campagne » consacre d'ailleurs dans chacun de ses numéros une description illustrée à une Maison de Champs (Cottage, Villa, Gentilhomme, Château, etc...), intéressante par son Histoire, son Architecture, son Aménagement, ses Jardins, ses Elevages ou Cultures, etc... Les adaptations dont elle a été l'objet comme centre d'activité d'un domaine rural ou comme exemple concret de la mise en valeur d'une exploitation. Vous lirez, de plus, avec intérêt par ces temps de Vie Chère et de Production intensives profitables, toute une série de précieux conseils par le Texte et par l'Image, à la façon du cinéma, qui gravent à jamais le sujet dans la mémoire. Vous constaterez que « Vie à la Campagne » remplit intégralement son rôle de Conseiller et de Réalisateur immédiat des Productions, des Revenus et des Economies. Prix de ce numéro, 5 fr. 50 (franco 6 fr.). Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris (6<sup>e</sup>).

**LE GRAND PRIX GUSTAVE DORÉ**

Le Grand Prix annuel Gustave Doré, créé par la Revue A. B. C. pour révéler et encourager de jeunes illustrateurs, vient d'être décerné pour la cinquième fois le 10 de ce mois. Le jury, composé de bibliophiles et d'artistes : MM. Giraldon, Georges Aurioi, de Crauzat, René Vincent, Roubille, Baudier, Clément Serveau, Renefer, Gazan, a décerné les prix suivants : Grand Prix de 3.500 francs (offert par M. Fayard, éditeur) à M<sup>lle</sup> Lecoanet pour ses illustrations de la La Paix chez les Bêtes de Colette ; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Prix de 2.000 francs chacun (offerts par les éditeurs J. Ferenczi) à M. Thébaud pour ses gravures sur bois, illustrant Kyra-Kyralina de Panait-Istrati. Ce dernier lauréat a remporté deux prix, à l'unanimité du jury, en raison de la valeur exceptionnelle de son envoi qui surclassait de beaucoup ceux de ses concurrents. Fait à noter, les deux artistes qui viennent de connaître un si beau succès sont l'un et l'autre anciens élèves de l'Ecole A. B. C. La compétition avait cependant provoqué plus de 150 envois dont les auteurs étaient en grande majorité étrangers à cette Ecole. Des mentions spéciales ont été décernées à M<sup>me</sup> Yvonne Jean-Haffen, M<sup>lle</sup> M. Terrel, M. Titoff.

**Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée**

**Côte d'Azur Pullman-Express**

Le confortable train de luxe « Côte d'Azur Pullman Express » circulera pour la première fois, cette année, à partir du 18 décembre. Il aura lieu tous les jours pendant l'hiver et permet d'aller de Paris vers la Côte d'Azur avec le maximum de rapidité et le minimum de fatigue dans d'excellentes voitures Pullman de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Départ de Paris : 9 h., de Lyon-Perrache : 15 heures 13.

Arrivée à Marseille-Saint-Charles : 19 h. 39, Toulouse : 20 h. 44, Saint-Raphaël : 21 h. 58, Cannes : 22 h. 29, Nice : 23 h., Menton : 23 h. 45.

**Chemins de Fer d'Alsace et de Lorraine, de l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord, d'Orléans et du P.-L.-M.**

**TRAINS SPECIAUX ET TRAINS DE PELERINAGE**

Désirez-vous, pour assurer le déplacement d'une société, d'un groupement important ou pour toute autre cause, disposer d'un train spécial ? Il vous suffit d'en faire la demande.

Le train est mis en marche au départ de la gare que vous indiquez, pour le parcours et par l'itinéraire de votre choix.

Votre demande doit, toutefois, être faite 30 jours à l'avance s'il s'agit d'un train de pèlerinage.

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, adressez-vous aux bureaux de renseignements, bureaux de ville des Grands Réseaux de Chemins de Fer Français, aux agences de voyages, etc...

**LA MAISON EN ILE-DE-FRANCE**

Il n'est pas de Régions qui se transforment de façon aussi continue, il n'en est pas non plus qui conservent d'aussi précieux vestiges du passé que l'Ile-de-France.

Aussi, continuant la célèbre Collection de Volumes-Albums consacrés à

« L'Art Rustique au Pays de France »

« Vie à la Campagne » publie le 15 Décembre 1931 :

**MAISONS, JARDINS, MEUBLES DE L'ILE-DE-FRANCE**

Ce Numéro Extraordinaire de Noël constitue un merveilleux Volume-Album des Modèles d'une Région qui se transforme sans cesse, mais conserve de précieux, de glorieux vestiges du passé. Cœur de notre beau Pays, l'Ile-de-France a été de tous temps, à la fois un centre de rayonnement artistique, ainsi que le but, le point de convergence de toutes les activités, des artistes, des décorateurs, des artisans. Aussi, dans l'Architecture, dans l'Art des Jardins, comme dans l'Ameublement, quelles variétés et quelles richesses !

C'est un Inventaire précieux, par le Texte et par l'Image, des richesses artistiques de l'Ile-de-France que « Vie à la Campagne » a dressé pour la plus grande joie de tous.

Retenez cet Ousage incomparable : Prix franco : 7 fr. 50 - porté à 15 fr. après le 15 Janvier 1932.

Demandez-le aux Libraires, Marchands de Journaux, Bibliothécaires de Gares, ou écrivez à : M. Albert MAUMENE, 79, boul. Saint-Germain, Paris.

**Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée**

**Billets pour Voyages Circulaires à Itinéraires fixes**

Pour faciliter la visite des régions touristiques que le P.-L.-M. dessert, toutes les gares de ce réseau, sur demande faite trois jours à l'avance, délivrent en toutes classes, des billets d'excursions à itinéraires fixes à prix réduits. Ces billets sont valables 33 jours.

Certains circuits comprennent uniquement des parcours en chemin de fer ; d'autres des parcours en chemin de fer et en autocar.

Le voyageur partant d'une gare située en dehors d'un itinéraire fixe peut obtenir que son billet d'excursion comporte des coupons de même classe lui permettant de rejoindre et de quitter le circuit à une gare de son choix ; le parcours de retour de cette gare au point de départ peut être différent du parcours suivi à l'aller.

La réduction en chemin de fer est de 20 à 25 % suivant la classe, mais à la condition que le circuit et, le cas échéant, le parcours d'accès à ce circuit, aient lieu sur le réseau P.-L.-M.

Pour tous renseignements concernant les principales dispositions du tarif et notamment les conditions de délivrance et le prix des billets circulaires, des billets complémentaires, les itinéraires de voyages, etc., s'adresser aux bureaux de renseignements et bureaux de ville du réseau P.-L.-M., aux agences de voyages, etc...

**Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée**

**CANNES et MENTON à 30 minutes de NICE, par les trains de banlieue à marche rapide.**

- Train 903 (toutes classes) départ de Cannes à 0 h. 20, arrivée à Nice à 0 h. 54.
- 905 (toutes classes) départ de Cannes à 7 h. 30, arrivée à Nice à 8 h. 00.
- 907 (toutes classes) départ de Nice à 8 h. 50, arrivée à Menton à 9 h. 20.
- 929 (toutes classes) départ de Nice à 13 h. 55, arrivée à Menton à 14 h. 23.
- 911 (1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> classes) départ de Cannes à 18 h. 50, Nice 19 h. 25/31, arrivée à Menton à 20 h. 01.
- 916 (1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> classes) départ de Menton à 0 h. 00, Nice 0 h. 36/40, arrivée à Cannes à 1 h. 15.
- 904 (toutes classes) départ de Menton à 10 h. 55, Nice 11 h. 24/30, arr. à Cannes à 12 h. 05.
- 906 (toutes classes) départ de Menton à 16 h. 02, Nice 16 h. 33/40, arr. à Cannes à 17 h. 10.

**Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée**

**Le service des trains de voyageurs est maintenu pendant l'hiver entre Chamonix, Argentière et Montroc-le-Planet.**

Les trains de voyageurs de la ligne électrique de Saint-Gervais à Chamonix et Vallorcine qui, pendant l'hiver, ne circulaient pas, avant l'an dernier, entre Les Tines et Vallorcine, ont pu être maintenus jusqu'à Montroc-le-Planet grâce aux importants travaux de protection de la ligne, contre les avalanches, qui ont été exécutés par la Compagnie P.-L.-M.

Les hivernants peuvent donc atteindre en chemin de fer, pendant la saison des neiges, Argentière où un hôtel de premier ordre vient d'être ouvert, et les hauts champs de ski du Planet.

**LISEZ**

**JARDINS ET BASSES-COURS**

*Le plus de Conseils pratiques Pour le moins d'Argent dépensé*

Un an, 24 numéros : 10 francs seulement.

Envoi gratuit des notices explicatives.

HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, PARIS (6<sup>e</sup>)

**Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée**

**SUR LA ROUTE D'HIVER DES ALPES EN AUTOCAR P.-L.-M.**

Les services automobiles de la Route d'Hiver des Alpes fonctionnent entre Aix-les-Bains, Mont-Revard et Nice.

Jusqu'en fin janvier, deux départs par semaine ont lieu dans chaque sens : les lundi et jeudi au départ d'Aix ; les mardi et vendredi au départ de Nice.

Le parcours d'Aix-les-Bains à Nice s'effectue en trois jours :

1<sup>re</sup> étape : Aix-Grenoble par Chambéry, Les Echelles, Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Pierre-de-Chartreuse (déjeuner), Col de Porte.

2<sup>me</sup> étape : Grenoble-Digne par Monestier-de-Clermont. Le Col de la Croix Haute, Lus (déjeuner), Aspres, Sisteron.

3<sup>me</sup> étapes : Digne-Nice par Saint-André-les-Alpes, Annot (déjeuner), Pont-de-Gueydan, Entrevaux, Puget-Théniers, Touet-de-Beuil.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux gares, bureaux de renseignements, bureaux de ville du réseau P.-L.-M. et aux agences de voyages.

Chemins de Fer d'Alsace et de Lorraine, Est, Etat (ensemble des Réseaux) Midi, Nord, P.-O., P.-L. M. et Ceintures de Paris.

BILLETS A PRIX RÉDUITS POUR ÉMIGRANTS  
SE RENDANT EN ALGÉRIE, EN TUNISIE  
OU AU MAROC

Il est délivré aux émigrants voyageant en 3<sup>e</sup> classe, qui se rendent d'une gare quelconque des réseaux d'Alsace et de Lorraine, Est, Etat, Midi, Nord, P.O. et P.-L.-M. à Bordeaux, Marseille ou Port Vendres dans l'intention d'émigrer en Tunisie, en Algérie ou au Maroc, des billets 1/2 place pour les adultes, 1/4 de place pour les enfants de 3 à 12 ans.

Pour bénéficier de cette faveur, les émigrants doivent présenter l'une des pièces suivantes :

- acte provisoire de concession ou d'acquisition de terres domaniales en Algérie ;
- certificat du Gouvernement Général de l'Algérie attestant qu'ils ont du travail assuré dès leur arrivée dans la colonie ;
- certificat de la Résidence Générale de la République française à Tunis ;
- certificat de la Résidence Générale de la République française au Maroc.

Chaque voyageur de plus de 12 ans a droit au transport gratuit de 100 kilos de bagages ; chaque enfant de 3 à 12 ans à la gratuité pour le transport de 50 kilos de bagages.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux bureaux de renseignements et bureaux de ville des grands réseaux de chemin de fer français, aux agences de voyages, etc.

Chemins de Fer d'Alsace et de Lorraine, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, P.-L.-M., Algériens P.-L.-M. et de l'Etat, Tunisiens et Sfax-Gafsa.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Sur demande faite quatre jours à l'avance, des billets d'aller et retour spéciaux de 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup>, 3<sup>me</sup> classes sont délivrés dans toutes gares des Réseaux d'Alsace et de Lorraine, Est, Etat, Nord, P.O., P.-L.-M. et la plupart de celles du Midi, pour toute gare des Réseaux algériens de l'Etat et du P.-L.-M., des Chemins de Fer Tunisiens et de Sfax-Gafsa, ou vice-versa, sous condition d'un parcours aller et retour d'au moins 200 kilomètres sur les réseaux métropolitains.

Trois membres au moins de la famille — dont le chef de famille ou sa femme — doivent se déplacer. Dans ce minimum les enfants jusqu'à trois ans et les domestiques n'entrent pas en ligne de compte et deux enfants de 3 à 7 ans ne comptent que pour un voyageur.

Ces billets donnent droit au transport en chemin de fer en France et en Algérie ou Tunisie, mais non à la traversée.

Les ports d'embarquement ou de débarquement doivent être Marseille, Sète, Port Vendres, Alger, Bône, Bougie, Oran, Philippeville, Bizerte, Tunis, Sousse, Sfax ; ils peuvent être différents à l'aller et au retour.

Les billets délivrés jusqu'au 14 juin 1932 sont valables 45 jours et leur validité peut être prolongée de deux fois 30 jours.

Les deux premières personnes paient le plein tarif à l'aller et au retour, mais la troisième bénéficie d'une réduction de prix de 50 %, la quatrième et les suivantes, d'une réduction de 75 %.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux bureaux de renseignements et bureaux de ville des grands réseaux de chemin de fer français, aux agences de voyages, etc.

## ATELIER DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Serrurerie - Ferronnerie d'Art

SOUDURE AUTOGENE

**Antoine MUSSO**

3, Boulevard du Midi -- BEAUSOLEIL  
19, Avenue des Fleurs -- MONTE-CARLO

Téléphone 3-33



**Minerva**

**Septième Année**

Le plus grand Hebdomadaire  
Féminin paraissant en France

Entièrement tiré en Héliogravure, "MINERVA" donne chaque semaine une documentation complète sur la *Mode du Jour*. Tenu au courant du mouvement *Littéraire, Artistique et Théâtral*, accordant une place importante au *Cinéma*, possédant une *Page Financière*, une *Page Politique*, ainsi qu'une *Page de Puériculture*, "MINERVA" rencontre auprès de toutes les femmes intelligentes un succès sans précédent.

**Son Prix Littéraire Annuel  
Son Concours de Bébés Annuel  
Ainsi que ses Nombreux Concours**

**Le Numéro: 1 fr.**

(Spécimen gratuit sur demande)

55, Avenue Hoche -- Paris

F. FOUSSARIGUES  
Directeur général

## ÉLECTRICITÉ

**G. BARBEY**

**MONTE-CARLO**

**POUR LOUER OU ACHETER**

Immeubles, villas, appartements, terrains, propriétés

TOUS FONDS DE COMMERCE EN GÉNÉRAL

**AGENCE MARCHETTI** 35<sup>me</sup> ANNÉE

20, Rue Caroline - MONACO - Tél. 4-78

APPAREILS & PLOMBERIE SANITAIRES  
**CHAUFFAGE CENTRAL**

**H. CHOINIÈRE**

18, B<sup>d</sup> DES MOULINS - MONTE-CARLO

ÉTUDES - PLANS - DEVIS

TÉLÉPHONE : 0-08

**MONTE-CARLO**

SAISON D'HIVER

15 Novembre - 15 Mai

TOUS LES ARTS

TOUS LES SPORTS

TOUTES LES ATTRACTIONS

**GOLF**

18 Trous -- Ouvert toute l'Année

**MONTE-CARLO COUNTRY CLUB**

20 Courts de Tennis et de Squash Racquets

:: :: RESTAURANT :: :: ::

**MONTE-CARLO BEACH**

Piscine Olympique

**ÉTABLISSEMENT PHYSIOTHÉRAPIQUE**

Son Luxe, sa Propreté, ses Installations Modernes

**COMMUNICATIONS RAPIDES**

PAR CHEMIN DE FER P.-L.-M.

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition:

Exploit de M<sup>r</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 27 décembre 1930. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 356928 à 356931.

Exploit de M<sup>r</sup> Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 12 février 1931. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 21404.

Suivant exploit de M<sup>r</sup> Ch. Soccal, substituant M<sup>r</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 22 septembre 1931. Dix Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 29.523 à 29.530, 451.843, 511.448.

Suivant exploit de M<sup>r</sup> Ch. Soccal, substituant M<sup>r</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 30 septembre 1931. Vingt Cinquièmes d'Actions de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 898, 899, 5506, 5508, 9997, 17716, 21759, 82900, 84949, 86683, 321012, 323887, 333022, 343454, 405140 à 405143, 407285, 469117.

Exploit de M<sup>r</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 31 octobre 1931. Trois Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 24325, 24326, 86221.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M<sup>r</sup> Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 17 septembre 1931. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 496.

Titres frappés de déchéance

Néant.

Le Gérant: Charles MARTINI.

Imprimerie de Monaco. — 1932.

MACHINES A ÉCRIRE

**Underwood - Royal - Remington**

MACHINES A ÉCRIRE

Vendues au Meilleur Prix avec Garantie

par NICE-COPIES. 7, Rue Chauvain -- Téléphone : 49-66